



Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Mohawk	Campbellville			
Date	Le vendredi 24 août 2018	Heure de départ	19 h 10		
Conditions météorologiques	Couvert (Temp. : 24 °C)				
État de la piste	Rapide (Variante 0 s)				
Nombre de courses	12	Nombre de course de qualification	8JM	Nombre total d'inscriptions	170
Paris mutuels	1 991 114 \$				
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant	

Juge principal	Juge associé	Juge associé
Minler, Jeff	Brethour, Fred	Gillies, Peter

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tous les autres incidents pertinents)

Bureau :

L'entraîneur Dave Menary est venu dans le bureau pour présenter des documents aux juges concernant son seuil de cobalt excédentaire. Les juges examineront les documents et s'entendront avec Menary sur une date d'examen.

Clark Beebly a enfreint la règle 6.29.01 B de la CAJO en ne portant pas de veste de protection pendant l'échauffement. 200 \$ d'amende Sb 49565

Courses :

Course 1 — « Nasty Rumor » a brisé son allure à l'arrivée et a été chevauché. Le 6^e s'est classé 7^e.

Course 2 — Rien à signaler

Course 3 — Rien à signaler

Course 4 — Rien à signaler

Course 5 — Rien à signaler

Course 6 – Rien à signaler

Course 7 – Course stake Casual Breeze Enquête au départ. Le n° 4 « Apprentice » a brisé l'allure, mais est demeuré à l'intérieur du poteau de départ.

Vidéo d'enquête <https://youtu.be/8AYhqO0rITo>

Course 8 – Rien à signaler

Course 9 – « Domitian Hall » a perdu un fer après le poteau du quart de mille et s'est classé avec du matériel brisé.

Course 10 – Rien à signaler

Course 11 – Les conducteurs Louis-Philippe Roy et Bob McClure seront vus par les juges concernant leur conduite après la course.

Course 12 – Nouvel alcootest pour tous les conducteurs de cette course. Examen de la course avant le demi mille. J'ai parlé avec J. Drury qui a dit que sa jument avait l'air de s'étouffer, alors il l'a retirée par prudence. Des chevaux arrière ont causé une interférence. Le vétérinaire a examiné la jument et a effectivement détecté un problème respiratoire. La jument a été mise sur la liste des juges et doit se qualifier.